



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

## VILLE D'ANTIBES

### EXTRAIT

## du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 15 avril 2011

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	35	12	2

**OBJET : 10-1 - VOIRIE - DENOMINATION DE VOIE - IMPASSE PLACE NATIONALE SISE ENTRE LES N°S 55/59 RUE DE LA REPUBLIQUE - PROPOSITION DE DENOMINATION 'IMPASSE MAURICE FANTINO'**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :

**875-11**

Certifié exécutoire compte tenu de  
l'affichage en Mairie,  
Le **22/04/11**  
Et de la réception en Sous-Préfecture,  
Le **22/04/11**

Pour le Maire,



Stéphane PINTRE  
Directeur Général des Services

Le vendredi 15 avril 2011 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 08/04/2011, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. André-Luc SEITHER, M. Francis PERUGINI, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, Mme Angèle MURATORI, Mme Monique CANOVA, M. Jacques GENTE, Mme Suzanne TROTOBAS, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Serge AMAR, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, M. Alain BIGNONNEAU, Mme Yvette MEUNIER, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Michel GASTALDI, M. Jacques BARBERIS, M. Yves DAHAN, Mme Marina LONVIS, M. Jacques BAYLE, Mme Martine SAVALLI, Mme Khéra BADAoui, M. Matthieu GILLI, M. Bernard MONIER, Mlle Pierrette RAVEL, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Gérard PIEL, M. Denis LA SPESA, Mlle Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE

#### Procurations

M. Jean-Pierre GONZALEZ à M. Jean LEONETTI  
M. Georges ROUX à M. Eric PAUGET  
Mme Anne-Marie DUMONT à Mme Angèle MURATORI  
M. Audouin RAMBAUD à M. Jacques BAYLE  
Mme Jacqueline DOR à M. Jacques BARBERIS  
Mme Marguerite BLAZY à Mme Simone TORRES FORET DODELIN  
Mme Carine CURTET à M. Patrick DULBECCO  
Mme Nathalie DEPETRIS à M. Yves DAHAN  
Mme Agnès GAILLOT à M. Bernard MONIER  
M. Jonathan GENSBURGER à M. Matthieu GILLI  
M. Gilles DUJARDIN à Mme Edwige VERCNOCKE  
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

**Absents :** M. André PADOVANI, Mme Edith LHEUREUX

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GILLI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) : COMMISSION URBANISME - GRANDS TRAVAUX ET DEPLACEMENTS URBAINS

Monsieur Jacques FANTINO, petit fils de Monsieur Maurice FANTINO imprimeur, a émis le souhait de voir dénommer l'impasse sans nom située Place Nationale, entre les numéros 55 et 59 rue de la République, du nom de son grand père (voir document joint en annexe).

Monsieur Maurice FANTINO né le 18 mars 1896, rue des Ferailles (actuelle rue Paul Bourgarel), était le sixième enfant d'un couple d'immigrés italiens venu travailler à la construction de la ligne de chemin de fer PLM.

Il travailla d'abord comme apprenti à l'imprimerie Roux, rue Lacan, quand la première guerre mondiale éclata.

Naturalisé français à sa demande, il fut sur le front pour défendre la France.

Il revint en 1917 de Verdun, après avoir été blessé et fut décoré de la Médaille de la Croix de Guerre 1914-1918, de la Médaille Militaire 1914-1918, ainsi que de la Légion d'Honneur à titre militaire. Il fonda la première association de Mutilés et Réformés Anciens Combattants : "La Fraternelle".

Puis, il reprit le travail dans l'ancienne imprimerie de Joseph MARCHAND, baptisée "Fugairon & Cie", rue du Petit Four, qui devint l'imprimerie "Fugairon et Fantino", puis l'imprimerie "Fantino" en déménageant à la rue Lacan.

Les successeurs furent Max et René FANTINO, puis son petit fils, Jacques FANTINO. L'imprimerie fut à nouveau déplacée, les bureaux à la rue du Marc, et l'atelier sur son site actuel, à la place de l'imprimerie "Ladas", dans l'impasse sans nom de la Place Nationale.

Homme public, il fut Conseiller municipal sous les municipalités Pugnaire et Delmas, de 1953 à 1965, et mit tout son talent d'homme de méthode au service de sa Ville. Il fut d'ailleurs le doyen de la municipalité Delmas.

Il siégea au sein de différentes commissions durant ses mandats : à la Commission des Plages, à la Commission de l'Urbanisme, à la Commission administrative du bureau d'Aide sociale.

Monsieur Maurice FANTINO est décédé le 17 novembre 1990 à l'âge 94 ans et sa disparition a marqué la population antiboise auprès de laquelle il jouissait d'une grande estime.

En son souvenir pour son action et pour marquer le 20ème anniversaire de sa disparition, il est proposé au Conseil municipal de dénommer "IMPASSE MAURICE FANTINO", l'impasse située Place Nationale, entre les numéros 55 et 59 rue de la République.

Cette nouvelle dénomination, permettra de compléter et d'améliorer la localisation des habitations ainsi que l'accessibilité pour les personnes ou les services qui ont besoin de se déplacer ou se repérer aisément (riverains, services publics, services d'urgence, pompiers, médecins, etc.).

Dans la mesure où cette nouvelle dénomination ne vient pas interférer avec des dénominations existantes (pas d'homonymie) et répond à un intérêt général en favorisant la localisation des habitations et leur accessibilité, il peut être envisagé de dénommer cette impasse :

"IMPASSE MAURICE FANTINO"

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

10-1 - VOIRIE - DENOMINATION DE VOIE - IMPASSE PLACE NATIONALE SISE ENTRE LES N°S 55/59 RUE DE LA REPUBLIQUE - PROPOSITION DE DENOMINATION 'IMPASSE MAURICE FANTINO'

Commission(s) : COMMISSION URBANISME - GRANDS TRAVAUX ET DEPLACEMENTS URBAINS

LE CONSEIL MUNICIPAL

**A l'unanimité**

- **ADOPTE** la dénomination de l'impasse située Place Nationale, entre les numéros 55 et 59 rue de la République :

"IMPASSE MAURICE FANTINO".

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Député des Alpes-Maritimes,



Jean LEONETTI

*"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."*

**Accusé de réception préfecture**

**Objet de l'acte :** DCM 10-1 - Voirie - Proposition de dénomination &quot;Impasse Maurice Fantino&quot; -

**Date de transmission de l'acte :** 22/04/2011

**Date de réception de l'accusé de réception :** 22/04/2011

**Numéro de l'acte :** DCM875-11 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20110415-DCM875-11-DE

**Date de décision :** 15/04/2011

**Acte transmis par :** Marianne AUGUSTO

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 8. Domaines de competences par themes  
8.3. Voirie